AnalytiChem Belgium NV
Industriezone “De Arend” 2
B-8210 ZEDELGEM - BELGIUM
Tel.: (32)-50-288320
Fax.: (32)-50-782654

FICHE DE SECURITE

1. Identification du produit / origine et firme.

1.1 Identificateur de produit

Code produit	CL00.1320
Nom du produit	Magnésium nitrate.6aq p.a.
Numéro d'Enregistrement REACH	Aucun numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement selon l'article 2 de la réglementation REACH (EC) N° 1907/2006, le tonnage annuel ne nécessite aucun enregistrement ou l'enregistrement est prévu pour un délai utltérieur.
No. CAS	13446-18-9

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Réactif pour analyses
Conformément aux conditions décrites dans l'annexe de cette fiche techni que de sécurité.

1.3 Informations données par AnalytiChem Belgium NV service produits.

Service responsable: AnalytiChem Belgium NV
Industriezone "De Arend" 2
B-8210 Zedelgem
BELGIUM
Tel. +32 50 28 83 20 e-mail: info.be@analytichem.com

1.4 N° d'urgence: 00 (32) 50.28.83.20

2. Identification des dangers.

2.1 Classification de la substance ou du mélange (EG 1272/2008)

Matière solide comburant, H272
Corrosion cutanée, Categorie 2, H315
Irritation oculaire, Categorie 2, H319
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, Categorie 3, H335

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce Section, voir Section 16

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16

2.2 GHS-Écriture de labels

GHS-Écriture de labels Étiquetage (RÈGELMENT (CE) No 1272/2008) (EG 1272/2008)
Pictogrammes de danger:

Mention d'avertissement:
Danger :

Mentions de danger:

H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H315	Provoque une irritation cutanée.

H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence:

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
P221	Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles…
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Etiquetage réduit
Pictogrammes de danger:

Mention d'avertissement:
Danger :

3. Composition / Informations des composants.

3.1 Substance

No. CAS	13446-18-9
No.-C	233-826-7
Formule	Mg(NO3)2.6H2O

Composant	Cas-No.	Concentration	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)
Magnésium nitrate.6aq p.a.	13446-18-9	99+% Mg(NO3)2.6H2O	Ox. Sol. (H272) Skin Corr. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H335)

Composant	Numéro Reach

Pour le texte complet des phrases-H mentionnées dans cet article, voir Section 16.

3.2 Mélange

Non applicable

4. Mesures de premiers soins.

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

Secouristes : prendre des précautions personnelles !

En cas d'inhalation: Placer à l'air libre, demander l'avis d'un médecin.

Contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements souillés.

Contact avec les yeux: Rincer abondamment à l'eau en maintenant les paupières écartées (au moins 10 minutes). Consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion: Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Faire boire immédiatement de l'eau (maximal deux verres). Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes aigus et retardés sont décrits dans l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou dans la section 11.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible

5. Mesures anti-incendie.

5.1 Moyens d'extinction appropriés

Moyens d'extinction appropriés
Adapter aux produits stockés à proximité directe.
Moyens d'extinction inappropriés
Précipiter les vapeurs se dégageant avec de l'eau. Eviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable. Favorise l'inflammation des matières combustibles. Tenir à l'ecart des substances inflammables.

5.3 Conseils aux pompiers

Ne pas rester dans une zone dangereuse sans appareil respiratoire autonome.

5.4 Information supplémentaire

Pas d'information disponible

6. Mesures de précaution en cas d'accident.

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la formation de poussière, ne pas inhaler les poussières.
Equipement de protection, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Récupérer à l'état sec. Acheminer vers l'élimination. Nettoyer.

6.4 Référence à d'autres sections

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

7. Manipulation et stockage.

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Pas de précaution particulière. Manipuler ce produit avec les précautions d'usage pour un produit chimique.
Précautions voir section 2.2

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Bien fermé et à l'abri de l'humidité. Séparément, ou ensemble avec d'autres substances oxydantes, à l'écart des sources de chaleur et d'ignition et substances inflammables.
Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particuliière(s)

Aucune utilisation spécifique prévue à l"exception de celles mentionnées à la section 1.2.

---

8. Protection d'exposition - Protection individuelle.

8.1 Paramètres de contrôle

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique
Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S' informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Voir section 7.1

Mesures de protection individuelle
Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Se laver les mains après le travail.

Protections respiratoires
Nécessaire en cas de formation de poussières.
L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Protection oculaire
Nécessaire(s).

Protection des mains
Nécessaire(s).

Protection corporelle
Pas nécessaire(s).

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement
Ne pas rejeter à l'égout.

---

9. Propriétés physiques et chimiques.

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	
Forme:	
Couleur:	Incolore
Odeur:	Inodore
Changements d'état physique	
Point de fusion:	89°C
Point d'ébullition:	-
Point d'éclair:	-
Température d'autoinflammation:	-
Poids moléculaire:	256.41 g/mol

Densité:	1,46 g/cm3
Valeur pH:	pH 5-7 (50 g/l H2O sol.)
Solubilité dans l'eau:	420 g/l
Limites d'explosivité:	

9.2 Autres données

Pas d'information disponible.

10. Stabilité et réactivité.

10.1 Réactivité

Voir section 10.3

10.2 Stabilité chimique

Pas d'information disponible.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Sensible à la chaleur.

10.4 Conditions à éviter

Pas d'information disponible.

10.5 Matières incompatibles

Pas d'information disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas d'information disponible.

11. Informations toxicologiques.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale
LD50 orl. rat 5440 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation
Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë par voie cutanée
Pas d'information disponible.

Irritation de la peau
Pas d'information disponible.

Irritation des yeux
Pas d'information disponible.

Sensibilisation
Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales
Pas d'information disponible.

Cancérogénicité
Pas d'information disponible.

Toxicité pour la réproduction
Pas d'information disponible.

Tératogénicité
Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
Pas d'information disponible.

Danger par aspiration
Pas d'information disponible.

11.2 Information supplémentaire
Pas d'information disponible.
Information supplémentaire:
À manipuler conformément aux bonnen pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité..

---

12. Informations écologiques.

12.1 Toxicité
Pas d'information disponible.
12.2 Persistance et dégradabilité
Pas d'information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation
Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol
Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
Pas d'information disponible.

12.6 Autres effets néfastes
Ne pas évacuer dans les eaux naturelles, les eaux d'égout ou le sol!

---

13. Méthodes de désactivation des résidus.

Produit: Les produits chimiques doivent être éliminés en accord avec les réglementations nationales. Emballage: Les emballages des produits Chem-Lab doivent être éliminés selon les réglementations spécifiques en vigueur dans chaque pays ou doivent être éliminés à travers un circuit de reprise d'emballages.

---

14. Indications de transport .

Transport par route (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU	UN
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	-
14.3 Classe	
14.4 Groupe d'emballage	
14.5 Dangereux pour l'environnement	-
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	non

Code de restriction en tunnels

Transport par voies d'eau intérieures (ADN)
Non pertinent

Transport aérien (IATA)

14.1 Numéro ONU	UN
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	-
14.3 Classe	
14.4 Groupe d'emballage	
14.5 Dangereux pour l'environnement	-

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	non

Transport maritime (IMDG)	
14.1 Numéro ONU	UN
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	-
14.3 Classe	
14.4 Groupe d'emballage	
14.5 Dangereux pour l'environnement	-
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	non

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la code MARPOL 73/78 et au recueil IBC
Non pertinent

15. Informations légales.

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

16. Autres informations.

Il faut tenir compte du fait que ce document reproduit les informations et recommandations connues au moment de la rédaction pour l'édification de vos connaissances, informations et avis. Bien que le plus grand soin ait été accordé à la rédaction de ce texte, l'éditeur ne peut être tenu responsable en cas de dégâts résultant d'une erreur possible dans cette publication.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.